Janvier 2026 /n°9

S'Metsmer Blattel

« La petite nouvelle de Mietesheim »

Le Mot du Maire

Chers concitoyens de Mietesheim,

Mairie de Mietesheim
32 rue principale
67580 Mietesheim
Tél. : 03 88 90 30 65

Horaires d'ouverture au public:
Lundi de 17h à 19h
Jeudi de 11h à 12h
Vendredi de 14h à 16h

Site web :
www.mietesheim.fr

Facebook :
Commune de Mietesheim

En ce début 2026 permettez-moi de vous réitérer tous les meilleurs vœux de la Municipalité. Personne ne sait ce que cette année va nous réserver comme bonnes et/ou mauvaises surprises mais ce qui est certain c'est que partout dans le monde le climat de violence ne fait que grandir. Certains pays s'assoient allègrement sur le droit d'autres contrées tellement ils sont lancés dans la course à l'alimentation et à l'énergie !

Pour ce qui de notre pays là aussi les incertitudes et questionnements agitent notre société du haut jusque tout en bas de l'échelle. Le contexte incertain au sommet de l'Etat, pas de budget, une assemblée qui ne trouve pas la voie du compromis, des élections municipales qui se profilent (mais nos grands politiques pensent déjà bien plus loin…législatives et présidentielles !) font que nous vivons dans un climat où toute vérité d'un jour ne l'est plus le lendemain, où le désintérêt pour la chose publique gagne du terrain allègrement et ou les barrières du respect de l'autre et du dialogue sont trop souvent bafouées !

Wie bringt uns des alles anne ?

C'est dans ce climat pour le moins anxiogène pour beaucoup que vous lisez ce 9ème numéro du «Blattel » où vous trouverez les dernières informations municipales. Beaucoup de **photos des dernières festivités mais aussi un dossier et une invitation à une soirée publique d'information relative au fléau que représente le frelon asiatique** chez nous. Nous sommes loin de soupçonner sa prolifération nuisible et exponentielle. Il nous faut agir ensemble et sans tarder ! Une prise de conscience est déjà un grand pas pour de nombreux concitoyens ! **Je vous donne donc rendez-vous le jeudi 12 février à 19h30 au foyer communal ; Venez nombreux !**

Dans le même registre d'engagement citoyen je vous annonce déjà la date du **samedi 11 avril prochain ou aura lieu le nettoyage de printemps** organisé et coordonné par notre communauté de communes ; **ce sera l'occasion de nettoyer notre ban communal… tout en ayant conscience que certains déposent allègrement leurs ordures ménagères en pleine nature ce qui est proprement scandaleux et honteu**x … tant qu'ils ne sont pas vus ni pris sur le fait ! N'hésitez pas à être vigilant si dans vos promenades ou déplacements vous voyez des véhicules décharger en pleine nature ; un numéro de plaque d'immatriculation transmis en mairie peut grandement nous aider… **Nous profiterons aussi de ce nettoyage de printemps pour organiser des chantiers annexes de rangement et de peinture sur le domaine public et dans les bâtiments communaux…** On peut toutes et tous avoir des griefs envers tout le monde mais si chacune et chacun s'engage un peu ce serait aussi une belle occasion de travailler collectivement au service du **« Bien Vivre ensemble »** qui nous fait si cruellement défaut.

A moins que les échéances municipales du mois de mars ne rebatte les cartes et que d'autres personnes fassent mieux et/ou autrement…ou rien du tout !

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce blattel et à très bientôt, **Votre Maire, Jean-Marie OTT**

- **Cérémonie du 11 Novembre 2025**







Comme ces dernières années les élus des 3 communes de Bitschhoffen, Mietesheim et Uttenhoffen se sont regroupés pour commémorer les morts de tous les conflits quel que soit le côté choisi ou subi. **La cérémonie solennelle fut rehaussée devant un public nombreux par la participation active des jeunes du cmj et l'animation musicale** orchestrée par une harmonie de circonstance regroupant des musiciens de Mietesheim, Mertzwiller et Uttenhoffen.

- **Fête des Aînés – 11 Janvier 2026**

















Dimanche 11 janvier la commune a honoré ses séniors en les invitant au foyer communal magnifiquement décoré pour la circonstance par les jeunes du CMJ et les membres du CCAS, pour la traditionnelle fête des ainés 2026. Près de 70 personnes de plus de 65 ans se sont retrouvées pour le déjeuner. Ils étaient entourés par les membres des 3 conseils locaux ; le **C**onseil **M**unicipal des **J**eunes, le **C**onseil **C**ommunal de l'**A**ction **S**ociale et le **C**onseil **M**unicipal dans sa totalité. **Ces 3 conseils se sont présentés pour la dernière dans leur composition actuelle étant amenés à être renouvelés en mars prochain**. La journée a été ponctuée par les interventions de la Pasteure Barbara Guyonnet, nouvellement élue Inspecteur Ecclésiastique, qui a annoncé son départ pour Wissembourg à l'été prochain, du Pdt de notre Comcom et maire d'Offwiller Patrice HILT et de celle de Nathalie Marajo conseillère départementale et Pdte du Parc Naturel des Vosges du Nord. Les 10 musiciens du Cuirass-Band de Reichshoffen sous la houlette de Romuald Jallet ont animé musicalement l'après-midi par 2 interventions qui ont ravi le public.

JM OTT

- **Frelon asiatique**

Une **réunion publique d'information** relative au fléau qu'est le frelon asiatique présent dans nos localités est organisée. **En partenariat avec le syndicat des apiculteurs de Niederbronn**, la commune de Mietesheim souhaite organiser une action volontariste de piégage dans les toutes prochaines semaines. Il est rappelé que le législateur a imposé aux collectivités la responsabilité d'assurer la traque voire l'élimination du frelon asiatique qui est hyper-invasif ! Bien évidemment cela relève peut-être de la gageure mais si on ne fait rien du tout on ne pourra s'en prendre qu'à nous-mêmes… JM OTT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Bas-Rhin
COMMUNE
DE
MIETESHEIM
67580

SYNDICAT DES APICULTEURS DE
NIEDERBRONN-LES-BAINS
ET ENVIRONS
Apis 22
NIEDERBRONN
Site internet : https://apisanie.jimdofree.com/



REUNION D'INFORMATION

Le syndicat des Apiculteurs de Niederbronn et Environs avec le soutien de la commune de Mietesheim vous propose une conférence sur le frelon asiatique :
VESPA VELUTINA NIGRITORAX.

Le jeudi 12 février 2026 à 19h30
A la grande salle communale de Mietesheim

- Origine du frelon asiatique
- Son expansion
- Biologie du frelon
- Son développement au fil de l'année
- Les dégâts causés aux ruchers
- Les dégâts collatéraux
- La protection des populations
- L'encadrement réglementaire
- Organisation de la lutte
- Destruction des nids
- Questions/réponses



Je vous partage pour une première sensibilisation un article de notre ami Jean WEBER très engagé dans cette lutte **JM OTT**

« Le frelon asiatique est maintenant chez nous !

Début 2018 j'avais lancé l'alerte dans le bulletin communal sur l'invasion imminente de l'Alsace par cette espèce très invasive. Après avoir colonisé toute la France, il s'est heurté aux Vosges ce qui a retardé sa présence dans notre région. Fin 2025 de nombreux nids ont été détectés dans les cimes des arbres. La presse fait régulièrement écho de sa progression exponentielle, surtout dans le milieu urbain. Les premiers frelons ont été capturés autour des ruches du canton et chez des non-apiculteurs. Je vous propose un petit rappel car vous serez tous confrontés à ce fléau :

Originaire d'Asie, le frelon ***Vespa Velutina Nigrithorax*** est venu en France en 2004 par le biais de containers de marchandises en provenance de Chine.

Il est présent sur tout le territoire français et dans les pays limitrophes.

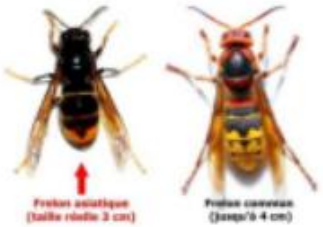
Son développement ultra rapide a été largement sous-estimé.

Sa vitesse de propagation est d'environ 100 km par an.

Un seul nid peut générer des centaines de reproductrices **(300 à 500)**

dont un bon nombre va survivre surtout si l'hiver est clément.

Sans intervention humaine pour freiner l'expansion, il faudra s'attendre à ceci :



1 nid l'année N, 10 nids l'année N+1, 100 nids l'année N+2, 1 000 nids l'année N+3 et ainsi de suite. Un nid de frelons asiatiques est dix fois plus peuplé qu'un nid de frelons européens.

Habitat et description du nid:



On trouve les nids principalement très haut dans les arbres mais également dans des hangars, murs, isolations de toitures, compteurs d'eau ou terriers.

Il y a une nette différence entre un **nid primaire** et un **nid secondaire**.

Le nid primaire:

Elaboré par une seule reine fondatrice entre mars et juin, il est fragile et est fixé à l'abri du vent et de la pluie, plutôt sur une face sud.

On peut le trouver sous des avancées de toiture ou même dans des caisses vides.

De la taille d'un citron au départ, le nid atteint la taille d'un melon au mois de juin.

L'entrée unique se trouve en bas au début puis se déplace progressivement de côté.

C'est à ce moment qu'il faudrait éliminer le nid.



Le nid secondaire:

Construit par les premières ouvrières au mois de juillet, il est souvent situé dans un endroit tranquille, ensoleillé et proche d'une source de nourriture et d'eau. Les emplacements favorables pour les abeilles le sont aussi pour les frelons! Le nid a la forme d'une goutte d'eau avec une entrée sur le côté. Ils sont fabriqués en papier mâché à base de cellulose de vieux arbres ou d'écorces (principalement chênes et saules).

La taille du nid secondaire peut atteindre 1m de hauteur pour 80 cm de diamètre et contenir 2000 individus et 20 000 cellules !

En août le nid se développe rapidement.

Les premières futures reproductrices apparaissent et sont rapidement fécondées.

Les nids continuent de se développer jusqu'aux premières fortes gelées et la prédation progresse exponentiellement. Dès les premiers froids la reine réduit sa ponte mais le couvain continue à naître jusqu'aux fortes gelées. Les nids sont alors généralement désertés, les ouvrières disparaissent et les reproductrices fécondées s'abritent dans des cavités naturelles pour passer l'hiver.

Dès fin février les fondatrices survivantes migrent à proximité de leur lieu d'hivernage ou à des distances d'une centaine de kilomètres et c'est ainsi qu'elles se sont rapprochées de notre région.

Les dégâts collatéraux :

La biodiversité touchée:

Le frelon s'attaque aux abeilles, aux guêpes, aux mouches, aux coccinelles, aux chenilles… (env. 12kg par an par nid !) Il y a un impact indirect sur la faune qui se nourrit de ces insectes, comme les oiseaux.

Autres secteurs économiques touchés:

Impact sur les filières arboricoles ou sylvicoles qui peuvent faire tomber des nids ou perturber ses occupants avec les conséquences dramatiques régulièrement relatées dans les médias.

Le frelon va également chercher des protéines sur les étals des marchés (bouchers, charcutiers, poissonniers etc...) et fait fuir les clients.

Les risques pour l'homme:

Le frelon asiatique est considéré comme peu agressif pour l'homme tant qu'il chasse ou butine. Par contre si on s'approche du nid c'est l'attaque collective surtout si des nids sont installés dans des haies, des charpentes ou dans des terriers. Les victimes ont peu de chances de s'en sortir indemnes.

Employés communaux, jardiniers, paysagistes, forestiers, couvreurs, ouvriers du bâtiment ou simples promeneurs sont donc particulièrement exposés.

L'encadrement réglementaire:

Après 20 ans de mobilisation des apiculteurs pour faire reconnaître le danger que représente le frelon asiatique, une loi a enfin été adoptée en mars 2025.

Ce texte constitue une reconnaissance officielle de la menace que cette espèce invasive fait peser sur la biodiversité, l'apiculture et la sécurité des populations.

Cette loi impose l'obligation de détruire les nids afin de limiter la prolifération incontrôlée de cette espèce invasive.

Le financement de la destruction des nids pèse soit sur les demandeurs importunés soit sur les collectivités locales. **Comment organiser la lutte contre ce nouvel envahisseur ?**

La détection des nids secondaires n'est possible qu'à la tombée des feuilles, donc trop tard pour réagir. Il faut donc intervenir en amont dès le printemps en essayant de **piéger les fondatrices** avant qu'elles ne puissent démarrer un nid primaire et en automne avant qu'elles n'hivernent.

Ce piégeage, pour être efficace doit être collectif et mené dans toute la commune et toute la région. La COMCOM du pays de Niederbronn sera également sollicitée pour assurer un rôle de coordination

Il faudra des référents « FRELON » dans chaque commune.

Comme l'apiculture sera impactée à au-moins 40% par ce fléau, je me porte volontaire pour endosser le rôle de référent en soutien à notre municipalité.

Dans un premier temps je souhaite mobiliser au-moins une dizaine de personnes (arboriculteurs, apiculteurs, promeneurs réguliers, conseillers municipaux, employés communaux etc…) pour former un groupe de piégeage dès le mois de février.

Cette action consisterait à poser des pièges sélectifs répartis régulièrement dans toute la commune, à éliminer les frelons attrapés et à renouveler régulièrement l'appât.

L'objectif étant d'attraper un maximum de reines avant qu'elles ne puissent entamer la construction d'un nid.

Restera à assurer le financement de l'achat des pièges.

De nombreuses communes dédient actuellement un budget pour l'achat de pièges et/ou participent au financement de la destruction de nids.



Si vous souhaitez intégrer le groupe de piégeage contactez moi au 06.51.54.61.36 ou de préférence à l'adresse mail : Jean.weber.miet@free.fr

Regardez autour de vous et si vous voyez un nid dans les arbres c'est que des fondatrices seront présentes dans les environs proches dès la fin de l'hiver. »

Jean WEBER

Apiculteur et Président du Syndicat des Apiculteurs de Niederbronn et Environs

- **Déneigement des trottoirs et entretien**



Nous n'en avons peut-être pas fini avec l'hiver rigoureux 2025/2026. La commune fait son maximum pour assurer le salage et la praticabilité des voiries et des accès aux bâtiments publics. **Il est fortement rappelé ici que le déneigement des trottoirs est obligatoire, à la charge et de la responsabilité du propriétaire**. Merci à toutes et tous de cet acte citoyen afin de permettre sans trop de risques les circulations piétonnes ne serait-ce que pour les enfants et jeunes qui se rendent à l'école ou qui prennent les bus.

JM OTT

- **Recensement du patrimoine bâti**

Notre Communauté de communes a missionné le bureau d'études « Le Fil » en la personne de Mr Thomas Leleu pour **identifier et recenser les bâtiments présentant un intérêt patrimonial sur notre ban** afin de contribuer à la préservation du patrimoine local. Ne soyez donc pas étonnés dans les toutes prochaines semaines de le trouver à observer, photographier et relever des informations sur les bâtiments d'intérêt patrimonial local qu'ils soient privés ou publics. **La présence et le travail de Mr Leleu s'inscrit dans le cadre officiel de cette mission reconnue et commandée par notre communauté de communes.** JM OTT



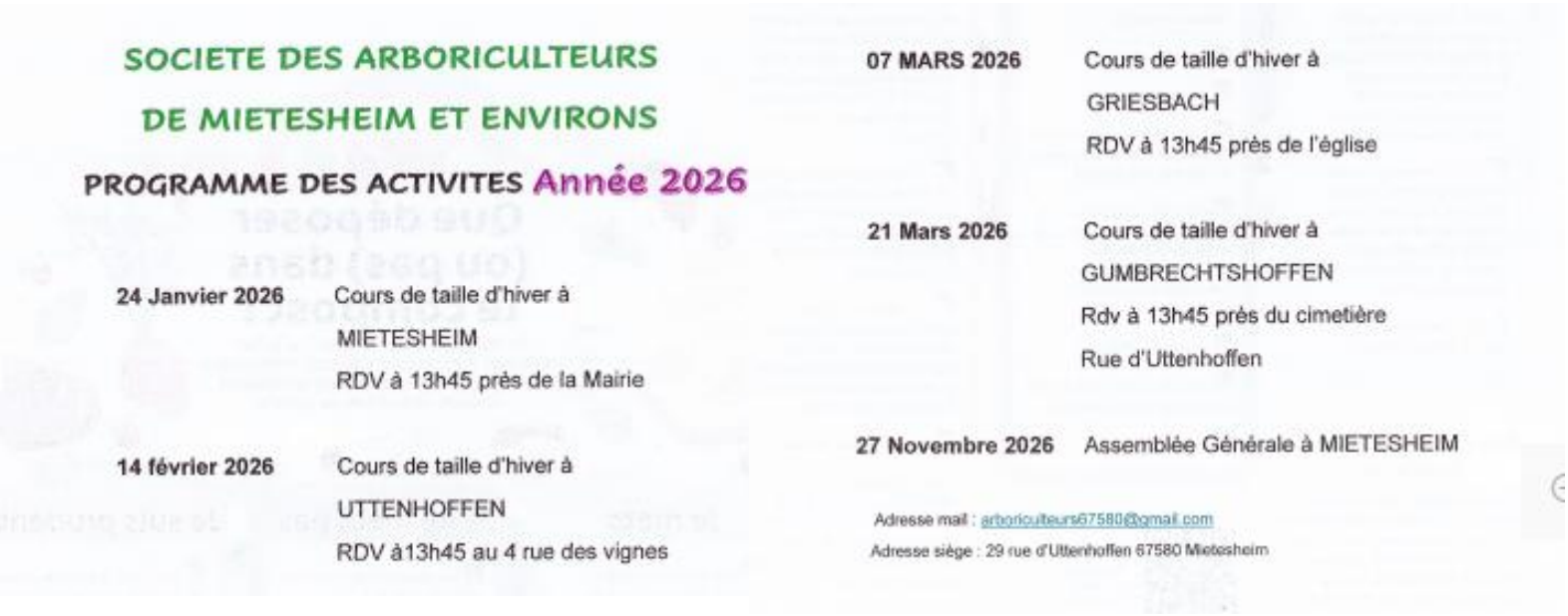
- **Elections municipales 2026 – inscription sur les listes électorales**



Vous n'êtes pas sans savoir que les prochaines élections municipales auront lieu en mars prochain. **Si vous souhaitez voter** à Mietesheim ou dans toute autre commune de votre choix selon les possibilités légales **il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales**. Vous pouvez encore accomplir cette formalité surtout si vous avez déménagé ces derniers temps car la démarche n'est pas automatique, par internet jusqu'au 4 février, ou en mairie jusqu'au 6 février prochain. Ensuite il sera trop tard pour participer activement à la démocratie locale !

JM OTT

- **Programme des activités de notre Société des Arboriculteurs**



SOCIETE DES ARBORICULTEURS
DE MIETESHEIM ET ENVIRONS
PROGRAMME DES ACTIVITES Année 2026

24 Janvier 2026 Cours de taille d'hiver à MIETESHEIM
RDV à 13h45 près de la Mairie

14 février 2026 Cours de taille d'hiver à UTTENHOFFEN
RDV à13h45 au 4 rue des vignes

07 MARS 2026 Cours de taille d'hiver à GRIESBACH
RDV à 13h45 près de l'église

21 Mars 2026 Cours de taille d'hiver à GUMBRECHTSHOFFEN
Rdv à 13h45 près du cimetière
Rue d'Uttenhoffen

27 Novembre 2026 Assemblée Générale à MIETESHEIM

Adresse mail : arboriculteurs67580@gmail.com
Adresse siège : 29 rue d'Uttenhoffen 67580 Mietesheim

Anniversaire : Janvier 2026 à Avril 2026

JANVIER

80	11/01/1946	Mme SCHIRM Denise	15 rue de l'église

FEVRIER

89	07/02/1937	Mme DORER Suzanne	1 rue de la Vallée
86	23/02/1940	M. SEITHER Etienne	3 rue du Cheval Noir
83	25/02/1943	Mme BLANALT Gertrude	18 rue d'Uttenhoffen

MARS

88	03/03/1938	M. ILDISS Alfred	MR Pfaffenhoffen
87	06/03/1939	Mme DURRENBERGER Catherine	MR Oberbronn

AVRIL

83	09/04/1943	M. KNOBEL Alfred	7 rue de la Mésange
65 ans Noces de Palissandre			
	14/04/1961	M. et Mme DORER Jean et Georgette	10 rue d'Engwiller
85	20/04/1941	M. BERNHARD Alfred	MR Bouxwiller

Noces d'Or – Martin et Evelyne REYMANN



Le 17 octobre, Evelyne née Froehlich et Martin REYMANN, ont fêté leurs noces d'or.

C'est le 17 octobre 1975 qu'Evelyne et Martin REYMANN ont uni leur destinée à la mairie de Mietesheim. Le lendemain, le 18 octobre 1975 eu lieu la cérémonie religieuse en l'église de Mietesheim et ensuite au restaurant d'alors « Chez Liselotte ».
Après un CAP de mécanique générale obtenu à Bischwiller, Martin poursuivit sa carrière professionnelle chez ELU-France à Betschdorf pendant 15 ans, puis ITL (filière de INA) jusqu'à sa retraite en 2015. Il était également pompier à Mietesheim durant 25 ans et finit au grade de caporal.
Evelyne quant à elle épousa une carrière de vendeuse chez Tricot Huguette à Haguenau pendant 15 ans puis elle a travaillé chez Alcatel jusqu'en 2002 pour terminer par différentes missions intérim jusqu'à sa retraite en 2020.
Le couple établi à Mietesheim a construit sa maison rue Neuve en 1979. De leur union sont nés 2 filles Tania aujourd'hui âgée de 49 ans et Aurélie âgée de 43 ans. Le couple a la joie d'être entouré de 3 petits-enfants Morgane 26 ans, Océane 17 ans et Kilian 12 ans ainsi qu'une arrière-petite-fille Jade née le 16 septembre dernier !

Martin passe beaucoup (trop) de temps dans son hall à bricoler la mécanique qui a été et reste sa grande passion. Evelyne adore cuisiner et véhiculer les petits-enfants dans tous les sens. Un vrai transport en commun !
Le jour anniversaire de leur mariage, le couple a eu la visite du Maire Jean-Marie OTT accompagné de Rachel DOMERACKI du CCAS et amie de la famille qui leur ont remis une belle corbeille garnie de circonstance. Puis s'en est suivi un agréable moment d'échange et de discussion autour des photos du mariage où les époux ont rappelé que le 17 octobre 1975 sont tombées les premières neiges sur les hauteurs de Mietesheim.
Martin a aussi longuement évoqué la dramatique noyade d'un de ses amis en mer au Cap Breton en 1973 et sa passion pour les voitures dans sa jeunesse notamment la Simca 1000 Rallye 1 avec laquelle le couple a eu un grave accident en mars 1974.
Puis les échanges se sont poursuivis dans la convivialité autour d'une bouteille de crémant toasts et pain-surprise…

JM OTT

Annette LAEUFER – 91 ans



Le 1er novembre 2025 Annette Laeufer, née Loewenguth, a fêté son 91ème anniversaire. Originaire de Niedermodern elle épousa Jean Laeufer de Mietesheim le 27 mai 1961. Les noces de diamant (60 ans) ont été fêtées en 2021. De cette union sont nés deux enfants : Anick et Philippe.
Annette et Jean sont les heureux grands-parents de trois petits enfants.
Annette était toujours hyperactive, aussi bien dans sa vie professionnelle qu'à son domicile en face de l'ancienne gare de Mietesheim.
En plus de s'occuper de son mari tombé malade à 50 ans elle gère seule la propriété, le jardin et une basse-cour relativement conséquente, car vivre sans animaux n'est juste pas possible pour elle.
Elle est aussi à l'aise sur son tracteur, sa tondeuse ou derrière ses ruches que dans la cuisine.
Mais toutes ces nombreuses activités usent l'organisme et Annette doit se résoudre à réduire drastiquement ses activités externes : plus de ruches, moins de poules.
Le jour de son anniversaire, des amis, des voisins et au nom de la commune, Jean WEBER du CCAS sont venus la féliciter et l'encourager.
Toute la famille s'est ensuite retrouvée le lendemain pour un repas concocté par Jolan, le petit-fils d'Annette.

Lina WEBER – 98 ans



La doyenne du village, Lina Weber, vient d'avoir 98 ans.
Sa vie active était très riche et très prenante. Entre l'éducation de ses 3 enfants, la gestion de la petite exploitation agricole, le salariat occasionnel lors de la récolte du raifort et les soirées interminables derrière le comptoir de leur bistrot à attendre le départ du dernier client, il restait peu de temps pour des loisirs.
Il fallait aussi préparer les repas, assurer les travaux ménagers et s'il restait un peu de temps tricoter de confortables chaussettes pour toute la famille.
Plus tard, elle a rejoint le club des aînés et son comité ou elle s'est épanouie.
Elle garde de bons souvenirs de ces réunions mensuelles conviviales mais elle a fait le choix de se retirer pour s'occuper à temps complet de son mari devenu dépendant.
Ce dernier est décédé en 2014 et Lina n'a plus eu le courage de rejoindre ses amis.
Elle a cette chance de pouvoir encore vivre seule dans sa maison, soutenue par ses infirmières, sa femme de ménage, ses proches et surtout son fils Georges et sa belle-fille Cathie à l'étage qui sont aux petits soins.
Sa santé fragile ne lui permet plus de trop sortir mais cela ne la dérange pas plus que ça.
A l'occasion de son 98ème anniversaire, la municipalité a été représentée par ses arrière-petits-enfants Jade et Tom, tous deux membres du conseil municipal des jeunes, ses petits–enfants Valérie et Alain, tous deux conseillers municipaux et son fils Jean, membre du CCAS.

Directeur de la publication : Jean-Marie OTT – Maire de Mietesheim
Conception / Réalisation : Elodie PETER et Claire MOTTIER
Imprimé par l'AMI Hebdo - Photos : Commune / Elodie PETER / D.R.